

Concours "Imprime-moi un vœu"

Nous avons eu la joie d'apprendre en janvier 2024 que nous avons gagné le concours "Imprime-moi un vœu" de l'imprimeur Shareprint dans la catégorie RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises).

Nous avons été récompensés pour nos cartes de vœux : une démarche initiée par le Conseil Municipal des Enfants, des dessins réalisés par les enfants de la commune pour les cartes de vœux et une impression réalisée « en circuit court » à Maxéville.

Notre lot : une boîte remplie de chocolats et de friandises. Ils seront partagés entre les enfants du CME qui les ont bien mérités pour leur investissement tout au long de l'année !!!



Mise en place d'une nouvelle structure

Comme vous avez pu le remarquer, une nouvelle structure vient de prendre place dans le massif végétal à l'intersection de la RD 400 et de la RD 90.

Cette œuvre, représentant deux roues de diligence, a été entièrement réalisée par Olivier Lainé, agent communal du service technique. Ce dernier avait fait part à Monsieur le Maire, en 2023, de sa volonté de créer une œuvre en lien avec l'histoire de la commune. Monsieur le Maire lui a donc donné carte blanche et sa réalisation a été dévoilée le 20 mars.

Nous le remercions grandement pour son investissement, pour la qualité de son travail et pour son œuvre qui vient rappeler l'histoire de notre commune et du relais de Poste.

Des végétaux seront prochainement plantés par le service espaces verts pour la mettre en valeur.

Olivier nous a confié qu'il réfléchissait actuellement à la réalisation d'une seconde structure pour Sexey-les-Bois. Si vous connaissez des faits historiques marquants ou une histoire particulière du village, nous vous remercions de nous en faire part ;-)



Pavés autour de la mairie

Le temps et les intempéries faisant leur œuvre, de la mousse et autres salissures se sont déposées sur les places de parking et les trottoirs autour de la mairie. Un passage au nettoyeur haute pression a été nécessaire pour les rendre à leur état d'origine. Un produit hydrofuge sera appliqué par la suite.

Agenda

- 7 avril : Chasse aux œufs
- 13 avril : Concours de pâtisserie
- 19 avril : Théâtre
- 21 avril : Vide dressing
- 5 mai : Marche annuelle de l'AVAM
- 9 mai : Brocante



- 12 mai : Marché de printemps
- 25 mai : Théâtre
- 1er juin : Chasse aux trésors
- 9 juin : Elections européennes
- 21 Juin : Fête de la musique
- 27 juin : Repair café



Fermeture du pont, route des Charbonniers

Nous avons appris par la DIR Est le lundi 27 février que nous sommes propriétaires du pont qui enjambe l'autoroute A31 direction Maron. Ce pont qui part de Bois-de-Haye, au carrefour D400/D90, se situe au début de la route des Charbonniers qui traverse la forêt jusqu'à Chaligny. Cette route est fermée à la circulation par l'ONF depuis la tempête du 26 décembre 1999.

Le 16 février dernier, un morceau de béton du pont est tombé sur une voiture et cela a occasionné un accident.

La DIR Est nous a donc demandé d'assurer l'entretien du pont. En effet le pont appartient au propriétaire de la voie portée. La route des Charbonniers étant une voirie communale en son début, le pont est donc propriété de la commune.

Dans un premier temps il y a urgence à le sécuriser pour empêcher de nouvelles chutes de béton. Un arrêté d'interdiction de circuler sur le pont pour tous les véhicules, sauf les deux roues et les piétons a été pris pour une durée indéterminée.

Nous avons pris contact avec deux entreprises agréées par la DIR Est et spécialisées dans ce genre de travaux afin d'avoir un devis, pour installer un filet de protection sous le pont.

La sécurisation du passage de dizaines de milliers de véhicules par jour sur l'A31 est prioritaire bien évidemment. Cela aura un coût et pourrait engendrer des reports sur d'autres projets prévus.

Marché de printemps le dimanche 12 mai

Nous organisons comme chaque année un marché de printemps dans la cour d'école de Sexey-les-Bois. Des producteurs locaux sont invités : vente et dégustation de bières, fromages de chèvre, confitures et miels, viandes de volaille. Deux producteurs de fleurs seront également présents.

Venez nombreux !



Elections Européennes

Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024.

Pour les personnes qui souhaiteraient s'inscrire sur la liste électorale de leur commune de rattachement, elles peuvent le faire jusqu'au 3 mai 2024.

Les personnes qui ne pourraient être présentes ce jour-là peuvent établir une procuration via le téléservice « Maprocuration ». Exceptionnellement, elles n'auront pas à se déplacer physiquement au commissariat ou à la gendarmerie pour confirmer cette procuration.

Chères lingettes

Récemment les employés communaux ont dégagé rue Saint-Hubert un regard obstrué par des lingettes. Devenus, pour certaines personnes, d'un usage régulier, ces produits sont un fléau pour nos réseaux d'assainissement. Arrivant dans les stations d'épuration, elles obstruent les grilles de décantation et peuvent bloquer les pompes. Elles ne doivent donc jamais être jetées dans les toilettes mais être placées impérativement dans le sac des ordures ménagères. L'idéal reste de ne pas en employer.



Aidons les oiseaux

27 nichoirs ont été installés sur l'ensemble des 2 communes.

Ces lieux de nidification vont aussi abriter les oiseaux durant l'hiver. Les mésanges sont très utiles, elles luttent contre les ravageurs et les chenilles processionnaires : une famille de mésanges peut consommer 500 chenilles quotidiennement.

Merci aux classes de CM1 et CE2 pour leur participation.

N'hésitez pas à installer des nichoirs dans votre jardin !



Espaces verts - Divers travaux

Pendant les nombreux jours de pluie, l'équipe espaces verts a rénové et fabriqué des nichoirs, restauré de nombreux bancs et entretenu le matériel. Entre les averses, les haies ont été taillées et les massifs de vivaces ont été nettoyés. Dommage que de nombreuses personnes ne ramassent toujours pas les déjections de leurs chiens... On en retrouve en très grand nombre dans le vieux village... Merci de respecter notre travail, même si marcher dans une de ces déjections du pied gauche porte soi-disant bonheur !

Plantes invasives

De nombreuses jardinerias proposent encore à la vente des plantes qui viennent d'autres continents et qui portent atteinte à la biodiversité si on n'en maîtrise pas la propagation. Parmi celles-ci, on peut trouver fréquemment dans les jardins l'herbe de la Pampa, le solidage (verge d'or), le Sumac et le Buddléia ou arbre aux papillons. Ce dernier est très néfaste car il attire les papillons mais les larves qui se développent sur ses feuilles ne peuvent pas s'en nourrir et meurent. La meilleure solution est de supprimer, si possible, ces plantes pour les remplacer par des espèces indigènes.



Déchets végétaux

Encore du manque de civisme concernant le tri dans les poubelles des cimetières.

Les pots plastiques ne se compostent pas et ne peuvent être placés avec les déchets verts.

Quant aux bennes du site de déchets verts, on y retrouve régulièrement des planches, des sacs plastique, des matériaux de construction. Désespérant.

Travaux en forêt

Dans le cadre du plan d'aménagement forestier fourni par l'ONF, une mise en vente de bois sur pied (coupe sanitaire) gérée par l'ONF sur les parcelles 2,3,4,5,6,7,8 et 9 (bois de Velaine) est en cours.

Ces travaux sont réalisés par l'entreprise régionale PISKORSKI qui utilise des machines pour abattre et broyer les bois sans valeur marchande en plaquettes et valoriser les meilleures grumes. L'utilisation des machines facilite l'accès aux parcelles car elles sont envahies de ronces.



Affouages

Nous avons également proposé du bois d'affouage aux habitants de la commune. 78 familles se sont inscrites pour avoir un lot.

Le tirage au sort était organisé le vendredi 16 février et toutes les familles ont eu un lot de 8 stères environ pour un montant de 10 euros par stère.

Ces travaux sont réalisés dans les parcelles 12, 13, 14 et 17 dans les bois de Sexey-les-Bois et devront être terminés fin mai.

Sécurisation des rues du Relais

Nous avons eu plusieurs remarques des habitants du Relais concernant une vitesse excessive des véhicules empruntant les rues de la Taille Michaud et du Relais. Après avoir fait une enquête et une réunion publique, la commission travaux environnement a retenu ces propositions : une reprise des montants des plateaux rue de la Taille Michaud, la suppression de l'îlot central au croisement Relais/Taille Michaud et la création d'un îlot à ce croisement en bordure de route, pour obtenir une chicane tout en respectant le passage des camions et bus. Le cheminement piétons sera matérialisé par une peinture le long de la rue de la Taille Michaud. La rue du Relais sera aménagée avec des places de parkings et un îlot sera construit en remplacement des bacs à fleurs (côté RD 400), cela nous fera faire des économies d'eau pour l'arrosage en été.

Puit de lumière de la maison des associations

Suite à des infiltrations sur le puit de lumière à la médiathèque, les services techniques ont maintes fois colmaté les fissures apparues sur le double vitrage, tant en bordure que sur le verre en lui-même. Après avoir enlevé la vitre qui était fendue, on a posé une plaque en dibond et il a été décidé de changer ce vitrage. Après prise de cote, la société Righetti est intervenue le 1er mars pour changer la vitre. Cela a nécessité la présence d'une grue. Un matériel adapté a été nécessaire, compte tenu de l'éloignement sur le toit, de la forme (triangle) et du poids (135kg) du vitrage.



Reprise du sol du city stade

Le sol du city stade se dégrade de plus en plus. Il a donc été décidé de le changer.

L'entreprise EPSL a été retenue pour ces travaux. Elle interviendra au mois de juin 2024.

Le city stade ne sera pas accessible pendant la durée de ces travaux mais nous vous tiendrons informé sur nos différents supports de communication. Le coût de ces travaux s'élève à 15'450 euros TTC.

Travaux salle des fêtes de Sexey-les-Bois

L'entreprise Muller a entrepris des travaux d'extension de la salle des fêtes : un local de 18.47 m² servira pour le stockage des chaises et des tables. Il est construit dans l'alignement du pignon rue de la Commanderie, dans l'espace terrasse. Le pignon rue de la Commanderie présentait une lézarde sur toute sa hauteur : un nouveau crépi corrigera ce désordre.



Des travaux de mise aux normes :

Un bac dégraisseur a été installé pour recevoir les eaux usées du lave-vaisselle et de l'évier afin de ne rejeter que des eaux claires vers la station d'épuration. Une entreprise agréée collectera et traitera ces graisses.

La DDT nous a demandé de faire un audit sur l'accessibilité PMR des locaux de la commune : il nous faut remplacer les portes d'accès à la salle des fêtes (entrée Commanderie, Grande Fosse et SAS) car les demi-battants de porte ne correspondent pas aux normes.

Nous avons sollicité plusieurs entreprises pour le remplacement des portes et la pose d'une porte d'accès au nouveau local, et nous avons retenu l'entreprise Mairiel pour un montant de 19'304 € HT.

Nuisances église

Depuis un certain temps, les pigeons ont élu domicile sur le toit et les bords des fenêtres de l'église de Velaine-en-Haye. Leurs déjections créent des nuisances sur le bâtiment et ses abords et obligent à des nettoyages réguliers des toitures, des murs et du sol par les agents communaux.

Dans un premier temps, un nettoyage et une désinfection des clochers des deux églises ont été réalisés. Ce travail a été complété par une réparation des grillages et plaques qui empêchent les pigeons de rentrer dans les bâtiments et d'y faire leurs nids. Pour empêcher les pigeons de venir sur les bords de fenêtres, des plaques en tôles peintes ont été installées en gardant une pente pour que les volatiles ne puissent plus « squatter ».

Nous vous remercions de ne pas nourrir les pigeons et de manière plus générale, tous les animaux errants ou vivant à l'état sauvage.